



Kolecto x Crédit Agricole Champagne
Bourgogne x Côte d'or attractivité

16 Octobre 2025



1

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

ZOOM SUR LA NOUVELLE LOI SUR LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE QUI EST CONCERNÉ ?

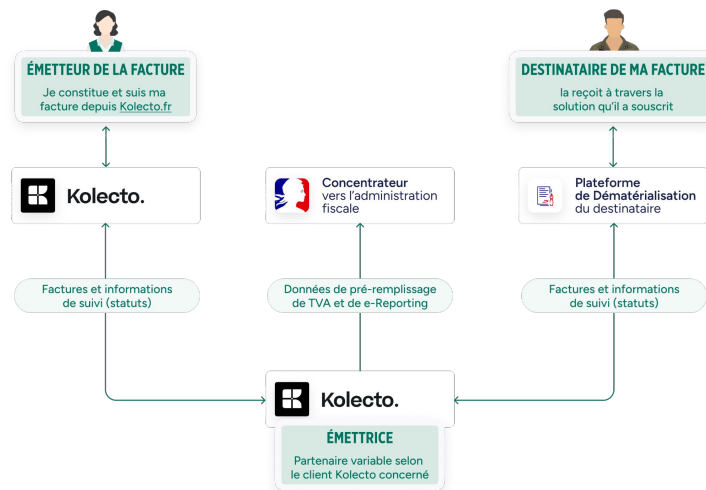
8M

d'entreprises sont
concernées
par la réforme

100%

Des entreprises et associations assujetties à la TVA concernées. Elles devront être en mesure de recevoir leurs factures électronique dès 2026 et les éditer dès 2027, quels que soient leur taille ou leur chiffre d'affaires.

LES TPE/PME DEVRONT CHOISIR UNE PLATEFORME AGRÉÉE (PA) ADAPTÉE À LEURS USAGES AVANT SEPTEMBRE 2026



2024

Publication des Plateformes Agréées (ex PDP) éligibles à l'immatriculation

NOV. 2024

Abandon du PPF

2025-2026

Choix d'une solution d'e-facturation par les entreprises à inscrire dans l'annuaire

SEPT. 2026

Obligation de **réception** pour toutes les entreprises
Obligation d'**émission** pour les ETI et grandes entreprises

SEPT. 2027

Obligation d'**émission** pour les TPE et PME et de **e-reporting** pour tous les acteurs

GLOSSAIRE

PLATEFORMES ET SOLUTIONS, KÉSAKO ?

PLATEFORME AGRÉÉE

STATUT

Acteur privé **agrée par l'État**

(immatriculé provisoirement auprès de la DGFIP)

FONCTIONS CLÉS

- Émettre et recevoir des factures électroniques structurées pour le compte de ses clients ;
- Transmettre les données à l'administration fiscale (e-invoicing, e-reporting) ;
- Récupérer les statuts de traitement des factures (réception, refus, paiement, etc.) ;
- Interconnectée aux autres plateformes agréées pour assurer l'interopérabilité.



Kolecto.



SOLUTIONS COMPATIBLES *(Opérateurs de dématérialisation)*

STATUT

Prestataire **non agréé par l'État**

Relié techniquement à une Plateforme agréée

FONCTIONS CLÉS

- Accompagne les entreprises dans le formatage, la conversion et l'envoi de leurs factures électroniques ;
- Sert d'interface technique entre l'entreprise et la plateforme agréée ;
- Peut proposer une interface utilisateur simple, adaptée aux TPE.
- Ne peuvent pas transmettre les factures directement à l'administration sans passer par une plateforme agréée.

GLOSSAIRE

E-FACTURATION OU E-REPORTING ?

E-FACTURATION (ou *E-reporting de paiement*)

Obligation pour toutes les entreprises assujetties à la TVA en France d'émettre et de recevoir des factures au format électronique structuré et conforme aux normes réglementaire (Factur-X, UBL ou CII)

DEUX VOLETS OBLIGATOIRES

- Émettre une facture électronique structurée via une plateforme agréée ;
- Recevoir une facture électronique structurée et la traiter dans ses outils de gestion.

Attention, seront considérés comme "non-conformes":

- PDF "plat" (sans structure XML intégrée) ;
- Factures papier ou scannées ;
- Documents non transmis via une plateforme agréée.

E-REPORTING (ou *E-reporting de transaction*)

Obligation de transmettre certaines données de transaction à l'administration fiscale, dans les cas où l'e-facturation ne s'applique pas (ex. : ventes à des particuliers (B2C), ventes à l'international (B2B exports)).

Les données à reporter sont extraites des factures ou documents commerciaux, et envoyées via une plateforme agréée.

GLOSSAIRE EN RÉSUMÉ !

PLATEFORME	PLATEFORME AGRÉÉE	OPÉRATEUR DE DÉMATÉRIALISATION
Agrément de l'État	✓ Oui (certification obligatoire)	✗ Non
Transmission e-reporting directe	✓ Oui	✗ Via plateforme agréée
Émission / réception des factures	✓ Oui (B2B, B2G, B2C)	⚠ Oui, mais Indirect via une plateforme agréée
Interopérabilité totale	✓ Avec toutes les plateformes agréées	🔄 Dépend de la plateforme agréée interconnectée
Idéal pour...	Entreprises cherchant à automatiser & sécuriser le cycle complet de facturation (intégration ERP, trésorerie...)	TPE, éditeurs de logiciels ou prestataires souhaitant sous-traiter la transmission
Point d'attention	⚠ Solution payante	⚠ Ne peut transmettre directement à l'administration ; dépend d'une plateforme agréée



QUE SERA UNE FACTURE DEMAIN ?

LA FIN DE CERTAINES HABITUDES



Qu'est ce que sera une facture demain ?

Michel Construction SARL
18 rue Bazout
75014 PARIS
Egipco
SIREN : 808 435 073
SIRET : 808 435 073 0032
N°TVA : FR80 121 456 078

ABC Techno SAS
10 avenue des pépinières
94260 Fresnes
France
SIREN : 678 901 234
SIRET : 678 901 234 00132
N°TVA : FR80 760 351 987

N° de Facture : 01244
Date d'émission : 13/08/2023
Date d'échéance : 13/10/2023

Produit	Qté	Unit.	Prix unit. HT	TVA	Total TTC
Botiment C - Fondation	1	jour	1 000,00 €	20%	1 200,00 €

Catégorie de commande : Production de services

Sous-Total : 1 000 €
TVA (20%) : 200 €
Total TTC : 1 200 €

Options pour le paiement de la base
origine les effets

Informations de paiement

BANQUE
BIC : TXCR20XXX
IBAN : FR76 1234 5678 9012 3456 7890 1234 5678 9012 3456 7890

Attention de payer : tous les 15 jours à l'adresse ci-dessus
Au plus récemment : tous les 15 jours à l'adresse ci-dessus
SOL : toutes les 15 jours à l'adresse ci-dessus



</>

```
<ram:IssueDateTime>  
  <dt:DateTimeString format="102">20211231</dt:DateTimeString>  
</ram:IssueDateTime>  
<ram:ExchangedDocument>  
  <ram:SupplyChainTradeTransaction>  
    <ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem>  
      <ram:AssociatedDocumentLineDocument>  
        <ram:LineID> 20212278</ram:LineID>  
        <ram:AssociatedDocumentLineDocument>  
          <ram:SpecifiedTradeProduct>  
            <ram:Name>  
              <CDATA[  
                FACTURE FA210301 DU 31/10/2021  
              ]>  
            </ram:Name>  
            <ram:SpecifiedTradeProduct>  
              <ram:SpecifiedLineTradeAgreement>  
                <ram:GrossPriceProductTradePrice>  
                  <ram:ChargeAmount> 0.00</ram:ChargeAmount>  
                  <ram:BasicQuantity unitCode="C62"> 1.00</ram:BasicQuantity>  
                <ram:SpecifiedLineTradeDelivery>  
                  <ram:NetPriceProductTradePrice>  
                    <ram:ChargeAmount> 0.00</ram:ChargeAmount>  
                    <ram:BasicQuantity unitCode="C62"> 1.00</ram:BasicQuantity>  
                  <ram:NetPriceProductTradePrice>  
                    <ram:SpecifiedLineTradeAgreement>  
                      <ram:SpecifiedLineTradeDelivery>  
                        <ram:BilledQuantity unitCode="C62"> 1.00</ram:BilledQuantity>  
                      <ram:SpecifiedLineTradeSettlement>  
                        <ram:ApplicableTradeTax>  
                          <ram:TypeCode> VAT</ram:TypeCode>  
                          <ram:CategoryCode> S</ram:CategoryCode>  
                          <ram:RateApplicablePercent> 20.00</ram:RateApplicablePercent>  
                        <ram:ApplicableTradeTax>  
                          <ram:SpecifiedLineTradeSettlementLineMonetarySummation>  
                            <ram:LineTotalAmount> 0.00</ram:LineTotalAmount>  
                          <ram:SpecifiedLineTradeSettlement>  
                            <ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem>  
                              <ram:ApplicableTradeTax>  
                                <ram:Name>  
                                  <CDATA[  
                                ]>  
                              </ram:Name>  
                            </ram:Name>  
                          </ram:Name>  
                        </ram:Name>  
                      </ram:Name>  
                    </ram:Name>  
                  </ram:Name>  
                </ram:Name>  
              </ram:Name>  
            </ram:Name>  
          </ram:Name>  
        </ram:Name>  
      </ram:Name>  
    </ram:Name>  
  </ram:Name>  
</ram:ExchangedDocument>  
</ram:SupplyChainTradeTransaction>  
</ram:IssueDateTime>
```



2

CHOISIR SA PLATEFORME AGRÉÉE

COMMENT CHOISIR SA SOLUTION PLATEFORME AGRÉÉE ?

LES CRITÈRES À RETENIR



S'assurer que les données soient **hébergées en Europe**



S'assurer que l'outil vous apporte des **gains de productivité significatifs**



Veiller à la **pérennité de la plateforme agréée choisie**



S'assurer d'avoir **un support facilement accessible** et de préférence en France



Valider la **robustesse** de la solution (sécurité informatique)



3

**PARCE QUE CHAQUE ENTREPRISE EST
UNIQUE, NOTRE SOLUTION L'EST AUSSI**

PLUS QU'UNE SOLUTION DE FACTURATION

UN HUB DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE BASÉ SUR 3 PILIERS



GESTION DES VENTES

Accélérez les encaissements en centralisant les factures client

- 🌀 CRÉATION DEVIS ET FACTURE
- 📅 ANNUAIRE CLIENTS
- 🔗 CONNECTEUR OUTILS DE VENTE
- 📝 SIGNATURE DE DEVIS
- 📄 RELANCE & ENCAISSEMENT
- 📦 CATALOGUE DE PRODUITS ET SERVICES

30% de factures
impayées en moins



GESTION DES ACHATS

Centralisez, contrôlez et sécurisez le paiement de vos dépenses

- 📊 CENTRALISATION FACTURES D'ACHAT
- 📅 ANNUAIRE FOURNISSEURS
- 🔗 CONNECTEUR OUTILS D'ACHATS
- 📄 COLLECTE & NUMÉRISATION
- ⚡ VÉRIFICATION DES IBAN
- 💰 PAIEMENT

100% de factures
payées à échéance



GESTION BANCAIRE & PRÉ-COMPTABLE

Prenez des décisions éclairées basées sur des données complètes et agrégées

- 🏠 PORTAIL MULTI-BANQUES
- 📊 SUIVI DE TRÉSORERIE
- 📄 JUSTIFICATION BANCAIRE
- 🔍 DÉTECTION DES FACTURES MANQUANTES
- 📄 IMPUTATION DES FACTURES
- 👤 EXPORT COMPTABLE

5h économisées
par semaine

✓ ACCESSIBLE

✓ SIMPLE

✓ COLLABORATIF

✓ APPLICATION MOBILE

✓ AFFINITAIRE

✓ MODULAIRE

✓ CONFORME LOI FINANCE

✓ SÉCURISÉ



EN SYNTHÈSE : UNE OFFRE ADAPTÉE À VOTRE VOLUME D'ACTIVITÉ

Une solution modulable

Kolecto s'intègre aux besoins de votre entreprise pour répondre parfaitement à ses enjeux de gestion avec une **offre sur mesure**.

Des services bancaires intégrés et multi-entreprises

Kolecto permet **l'agrégation et le rapprochement bancaire** : gestion de plusieurs comptes et entreprises sur une seule plateforme, facilitant les paiements de multiples factures en un clic.

Une simplification des processus

Sur Kolecto, les collaborateurs peuvent **collaborer efficacement** et gagner du temps dans les processus financiers et administratifs, grâce à une **gestion des habilitations**.

Un accompagnement humain

Un **Expert Kolecto est dédié** à l'entreprise Pour l'accompagner dans sa transition.

Un plan produit dynamique :

- La connectivité aux outils métiers (ERP, compta, etc.)
- La préparation de sa comptabilité simplifiée en vu d'un envoi à mon expert comptable
- Le paiement des salaires intégré

4

AVANTAGES ET IMPACT DE LA DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES

7 AVANTAGES DE LA RÉFORME POUR LES ENTREPRISES



1

Accélération
des cycles de
paiement

2

Simplification
et
automatisations
du traitement
des factures

3

Réduction des
coûts

4

Sécurisation et
fiabilité des
données

5

Meilleur suivi
des
encaissements

6

Limitation des
litiges
commerciaux

7

Accélération de
la digitalisation
des entreprise

Sécurisation et développement de l'activité simple et fluide

QUEL EST LE COÛT D'UNE FACTURE ?

Coût facture papier

Selon diverses études (Inspection générale des finances, ministère de l'Économie et des Finances, cabinets d'audit), le coût moyen de traitement d'une **facture papier entrante (fournisseur)** est estimé entre **12 € et 20 €**.

Pour une **facture papier sortante (client)**, ce coût est généralement un peu moins élevé, entre **5 € et 10 €**.

Coût facture dématérialisée

Le coût de traitement d'une facture électronique est estimé entre **0,40€ et 2€**.

Ce coût peut même descendre à 0,45€ lorsque la chaîne de traitement est parfaitement optimisée.

Le coût de la facture sortante dépendra de la PA.

Répartition du coût moyen d'une facture papier entrante

- **1,40€** pour la saisie,
- **5,40€** pour la validation,
- **2,80€** pour le paiement,
- **1,50€** pour l'archivage,
- **1,80€** pour la gestion des litiges

Soit en moyenne 12,9€

Source : ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique

QUELS IMPACTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES ENTREPRISES



La réforme de la E-facturation est une réforme ...

stratégique et
pratique pour
l'entreprise

A anticiper

Qui
transforme la
gestion
quotidienne
de l'entreprise

Qui oblige à
s'interroger
sur les flux au
sein de
l'entreprise

Qui accélère
la
digitalisation
de l'entreprise

Qui va imposer ...

Aux entreprises assujetties à la TVA en France qui réalisent des échanges B2B domestiques de souscrire à une **Plateforme Agréée**
(y compris pour les entreprises bénéficiant du régime de la franchise en base de TVA.)

Chaînes hôtelières

Gîtes et résidences de tourisme

Petits hébergements touristiques

Aux entreprises réalisant du **B2C**, des **opérations internationales** ou des opérations avec des **non-assujettis** de fournir un **E-reporting** via une **Solution Compatible** ou une **Plateforme Agréée**

Petit Hôtellerie

Guide local

Locations saisonnières

Associations

Aux administrations publiques d'utiliser **Chorus Pro** pour recevoir, échanger et traiter leurs factures

Collectivités locales

Mairie

Office de tourisme

Aux fournisseurs de la sphère publique d'utiliser une **Plateforme Agréée**

(sauf pour les factures de marchés de travaux, les mémoires de frais de justice, les demandes de remboursement, et la gestion du référentiel des engagements juridiques de la sphère publique – qui sont des modalités propres à Chorus Pro)

OU

Chorus Pro, qui restera accessible pour les entreprises devant adresser des factures aux administrations.

Fournisseurs de la sphère publique

5

COMMENT PASSER A L'ACTION

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION POUR PASSER À L'E-FACTURATION



1 FAIRE LE POINT SUR VOS PRATIQUES ACTUELLES

Identifier comment vous émettez et recevez vos factures aujourd'hui (formats, outils, habitudes)

2 IDENTIFIER VOS PARTENAIRES CLÉS

Comprendre avec qui vous échangez le plus (clients, fournisseurs, experts-comptables) et quels volumes sont concernés

3 CHOISIR UNE SOLUTION SIMPLE ET COMPATIBLE

Sélectionner un outil adapté à votre taille, couvrant vos besoins de fonctionnalités et d'usages, accessible en usage et conformes à la réglementation (Plateforme Agréée)

TRANSFORMER L'OBLIGATION EN OPPORTUNITÉ : GAGNER DU TEMPS ET SÉCURISER VOS ÉCHANGES



Merci pour votre attention.

Pour contacter votre
caisse régionale
Crédit Agricole :

